

SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT
Séance du 01 mars 2024 **DE_2024_010**
FINANCES - CONTRIBUTIONS BUDGÉTAIRES 2024

Membres en exercice : 22

Date de la convocation: 16/02/2024

Présents votant : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le premier mars à 10 h 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle ESPACE PAUL BERT à VITRY-LE-FRANÇOIS sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE

Votants: 17

Pour: 17

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Murielle ARMANETTI, Jean-Pierre CALABRESE, Pascale CHEVALLOT, Olivier DELCOMBEL, Daniel FONTAINE, Jean-Pierre FORMET, Hugues GERARDIN, Claude GUICHON, Sylvain LANFROY, Olivier MALOU, Alain PAUPHILET, Marylène SIMONNET, Daniel STOLL, Pascal TRAMONTANA, Sylvain VALOTA

Présents non votant : Charles DE COURSON, Christian GONTHIER, François GSELL, Sébastien MIRGODIN

Représentés: Romain DESANLIS par Murielle ARMANETTI, Jean-Louis ROYER par Jean-Pierre CALABRESE

Excusés: Bernard AUBRY, Jean-Pierre BOUQUET, Eric CHAVEROU, Christelle COLSON, Pascal ERRE, Djilali GUERZA, Brigitte HANSE, Caroline ISSENHUTH, Mickael JACQUEMIN, Florence LOISELET, Patrice TRIMBALET

Absents: Cédric CHEVALIER, Corinne DAHERON, Jacky DESBROSSE, Thibaut DUCHÊNE, Dominique HAUTEM

Secrétaire de séance: Alain PAUPHILET

Objet: FINANCES - CONTRIBUTIONS BUDGÉTAIRES 2024 - DE_2024_010

Suite au budget primitif précédemment adopté, il convient de voter les montants des contributions budgétaires 2024.

Le comité syndical

Vu l'article 13 des statuts du Syndicat relatif aux recettes,

Vu la délibération de ce jour adoptant le budget primitif 2024,

Propose :

- De définir le montant des contributions budgétaires 2024 comme suit :

Etablissement Public	Population 1 ^{er} janvier 2024 (MAJ décembre 2023)	Cotisation totale (4€/hab)
CC Vitry Champagne et Der	24 070	96 280 €
CC Perthois Bocage et Der	5 675	22 700 €
CC Côtes de Champagne et Val de Saulx	11 636	46 544 €
Total	41 381	165 524 €

- D'autoriser le lancement de l'appel à participation par tiers en Avril, Juillet et Octobre de l'année 2024,
- D'autoriser le Président à signer les documents administratifs nécessaires à cette procédure.

☞ **Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité :**

- D'autoriser le lancement de l'appel à participation par tiers en Avril, Juillet et Octobre de l'année 2024 selon le montant des contributions budgétaires 2024 indiqué ci-dessus,**
- D'autoriser le Président à signer les documents administratifs nécessaires à cette procédure.**

Fait et délibéré à la (au) ESPACE PAUL BERT à VITRY-LE-FRANÇOIS

Le 01 mars 2024

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,
Daniel FONTAINE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

